

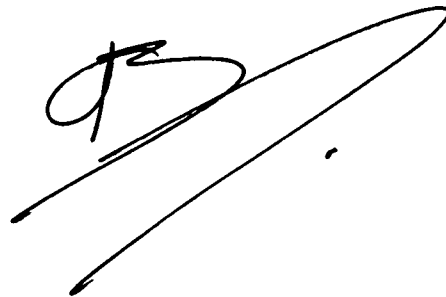
Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/12/2024 - 7540 - 2023 B 00606 - 788 912 939 - GROUPE AXONE

7540

GROUPE AXONE
Société par actions simplifiée au capital de 22 766 €
Siège social : 1 bis Chemin de Suchet – 10300 MACEY
RCS TROYES 788 912 939

Comptes annuels exercice clos le 31 décembre 2023

certifié conforme.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	894 930	214 521	680 409	613 531
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 000	5 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	170 950	59 354	111 596	65 249
Immobilisations corporelles en cours				27 970
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 226		19 226	19 392
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 090 106	278 875	811 231	726 142
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	83 818	2 518	81 300	76 628
Autres créances	95 868		95 868	83 313
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	257 597		257 597	42 441
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	437 283	2 518	434 765	202 382
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 527 389	281 393	1 245 996	928 524
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 766	22 766
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	47 216	47 216
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 277	2 277
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	55 826	
Report à nouveau		-49 017
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	245 674	104 844
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	373 759	128 085
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	362 963	429 227
Emprunts et dettes financières diverses (3)	300	6 130
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 389
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 024	80 393
Dettes fiscales et sociales	427 857	267 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 093	14 408
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	872 237	800 439
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 245 996	928 524
(1) Dont à plus d'un an (a)	139 974	361 463
(1) Dont à moins d'un an (a)	732 263	436 587
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	140 250	140 250
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE AXONE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 245 996 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 245 674 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	689 949	204 980		894 930
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	694 949	204 980		899 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	11 340	61 866		73 205
- Matériel de transport	49 144			49 144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 637	12 040	8 076	48 601
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	27 970		27 970	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	133 090	73 906	36 046	170 950
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 392		166	19 226
Immobilisations financières	19 392		166	19 226
ACTIF IMMOBILISE	847 431	278 886	36 212	1 090 106

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Notes sur le bilan

	Montant Brut	Durée
Frais de recherche 2020	115 008	5
Frais de recherche 2021	150 159	5
Frais de recherche 2022	424 782	5
Frais de recherche 2023	204 980	
Frais de recherche	894 929	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	76 418	138 103		214 521
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	81 418	138 103		219 521
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 291	1 719		4 010
- Matériel de transport	9 138	16 188		25 325
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 442	9 653	8 076	30 019
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	39 871	27 559	8 076	59 354
ACTIF IMMOBILISE	121 289	165 662	8 076	278 875

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 198 912 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	19 226		19 226
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 818	83 818	
Autres	95 868	95 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	198 912	179 686	19 226
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	6 797
Total	6 797

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 872 237 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	140 250	140 250		
- à plus de 1 an à l'origine	222 713	82 739	139 974	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 024	72 024		
Dettes fiscales et sociales	427 857	427 857		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 393	9 393		
Produits constatés d'avance				
Total	872 237	732 263	139 974	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	66 263			
(**) Dont envers les associés	300			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 300 Euros.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	3 108
Dettes provisionnées	28 964
Organismes sociaux cap	10 138
Charges à payer fiscales	3 342
Rabais, remises, ristournes à accor	8 746
Total	54 298

GROUPE AXONE
Société par actions simplifiée au capital de 22 766 €
Siège social : 1 bis Chemin de Suchet – 10300 MACEY
RCS TROYES 788 912 939

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 245 674 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **245 674 €**

Au poste « Autres réserves » soit la somme de 245 674 €
(suite à cette affectation, ledit compte se trouve porté à la somme de 301 500 €.)

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 373 759 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

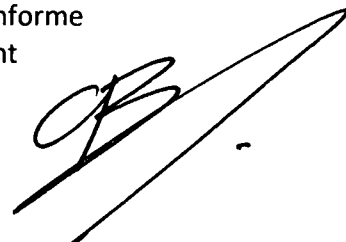
Exercice clos le 31 décembre 2020 :

97 000 €, soit 4.2607 € par titre ; dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 95 824 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

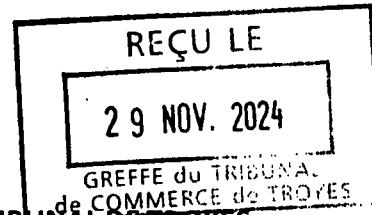
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



- Expertise comptable
- Audit
- Commissariat aux comptes

Cyril CHANTECLAIR
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



GREFFE DU TRIBUNAL DE TROYES
134 rue Général de Gaulle

10000 TROYES

Le 25 novembre 2024

Dossier : SAS GROUPE AXONE
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée,
- la déclaration de confidentialité du compte de résultat.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire de 45,15 € pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cyril CHANTECLAIR

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form the name 'Cyril Chanteclair'.

